

Comité des Fêtes de Pailhès devenu Faites à Pailhès

Compte-rendu d'Assemblée Générale Ordinaire du Samedi 29 janvier 2022 de 10h à 12h24

19 personnes étaient présentes et 3 excusées.

1 – Positionnement géographique des lieux d'habitat des personnes présentes

2 – Rédaction collective des différents rapports

- ✓ Rapport moral 2021 (cf. document joint)
- ✓ Rapport d'activité 2021 (cf. document joint)
- ✓ Rapport financier 2021 (cf. document joint)

Présentation et modification du compte de résultat en fonction des décisions prises ce jour.

Vote des rapports par 19 personnes présentes :

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 19

Les rapports moral, d'activité et financier sont donc validés à l'unanimité par l'assemblée.

Compte-rendu d'Assemblée Générale Extra-ordinaire du Samedi 29 janvier 2022 de 12h24 à 13h

1 – Introduction

Rappel de l'historique de fusion des associations de l'Estanquet de Pailhès et du Comité des Fêtes de Pailhès, de la modification des statuts pour un fonctionnement en collégiale non validée en totalité à la dernière assemblée générale extraordinaire du Comité des Fêtes du 24 mai 2021 et de la poursuite du travail de rédaction par un petit groupe mandaté.

2 – Présentation et validation des différents articles composant les nouveaux statuts

Vote des statuts par 19 personnes présentes :

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 19

Les statuts de Faites à Pailhès, collégiale des initiatives locales, sont validés à l'unanimité par l'assemblée.

3 – Constitution et composition des collèges

Les trois mêmes collèges sont proposés pour poursuivre l'expérimentation sachant qu'ils vont évoluer avec la pratique et les zones de frottement rencontrées.

- Programmation événementielle -> Aline, Cinta, Dany, Marie V, Nicolas, Nathalie
- Communication & Lien -> Elsa, Isabelle, Julie, Laetitia, Marie
- Technique & Mutualisation -> Alain, Cinta, Jules, Raïssa

4 – Nomination du Conseil collégial

2 référent-es par collège sont nommé-es pour constituer le Conseil collégial (équivalent de l'ancien bureau) :

- Programmation événementielle -> Marie VIOLET & Nicolas DANIGO
- Communication & Lien -> Marie LUCAS & Isabelle GHESQUIER*
- Technique & Mutualisation -> Cinta SIN LASHERAD & Raïssa VIGNER

*Isabelle étant très occupée l'été elle pourra être remplacée par Elsa et/ou Laetitia durant cette période.

Comme mentionné à l'article 12 des nouveaux statuts : « *l'ensemble des membres du Conseil collégial sont co-responsables de l'association collégiale* ».

Vote de la composition du Conseil collégial par 19 personnes présentes :

Contre = 0

Abstention = 0

Pour = 19

La composition du Conseil collégial de Faites à Pailhès est validée à l'unanimité par l'assemblée.

Marie VIOLET & Nicolas DANIGO

Marie LUCAS & Isabelle GHESQUIER

Cinta SIN LASHERAD & Raïssa VIGNER